

DEPARTEMENT DU LOT

MAIRIE DE PARNAC

AR Prefecture

046-214602146-20231002-31-DE
Reçu le 10/10/2023**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le deux octobre, à 18H30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme. Gwladys GASTAL, 1^{er} adjointe de la commune, par suppléance, pour le Maire empêché.

- ❖ **DATE DE CONVOCATION** 26/09/2023
- ❖ **Etaient présents** : GASTAL Gwladys, RIGAL Philippe, FREZABEU Philippe, DELCROS Alain, SOULAYRES Mathieu, COUDERC Véronique. BOMPA Philippe, DESPRATS Patricia.
- ❖ **Etaient excusés ou absents** : SERIS Daniel, LEYMARIE Anne-Marie, GASTAL Marc.
- ❖ **Procurations** :
- ❖ **Secrétaire de séance** : BOMPA Philippe.

Objet : D.M N°1 – SERVICE EAU .

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2023.

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Nature	Montant
014	701249	Reversement à l'agence de l'eau – Redevance pour pollution d'origine domestique	10 747

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Nature	Montant
011	6378	Autres taxes et redevances	- 10 747

Gwladys GASTAL, 1^{ER} Adjointe.
Pour le Maire empêché,

BOMPA Philippe
Le secrétaire de séance,

Caractère certifié exécutoire par l'envoi en préfecture,
Publication ou notification en date du